

Direction : Enfance Jeunesse et Sports

Enseignement

REF : ENSEIGNT2007010

Signataire : Patricia LATOUR

OBJET : Subventions aux projets des écoles maternelles et élémentaires. Année scolaire 2007/2008.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice en cours,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Il est alloué une subvention au profit des écoles suivantes :

MATERNELLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

- 200 € pour le projet "Réalisation d'un roman-photos".

MATERNELLE PAUL BERT

- 100 € pour le projet "Cuisine".
- 100 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE ANNE SYLVESTRE

- 150 € pour le projet "Jardinage".

MATERNELLE BROSSOLETTE

- 200 € pour le projet "Jardinage".

ECOLE JULES VALLES

- 200 € pour le projet "GUILLEVIC".

- 610 € pour le projet "Activité culturelle".
- 600 € pour le projet "Stage poney".

ECOLE JEAN MACE

- 300 € pour le projet "L'illustration".
- 200 € pour le projet "La couture".
- 150 € pour le projet "Le théâtre".
- 150 € pour le projet de Melle JACOB "Réalisation d'un calendrier".
- 150 € pour le projet de Mme GOBATTO "Réalisation d'un calendrier".

ECOLE EDGAR QUINET

- 200 € pour le projet "Jardinage".

ECOLE FIRMIN GEMIER

- 200 € pour le projet "Stage poney".

ECOLE CONDORCET

- 600 € pour le projet "Carnets de voyage : la mer, hier, aujourd'hui et demain ?" à Montmartin.

ECOLE ROBESPIERRE

- 400 € pour le projet "Le Monde du cirque et le milieu marin" – Centre Plein Air à Pornic.

Ces sommes seront versées sur la coopérative des écoles.

La dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice en cours au :

- ✓ 65738.211 (65738.211.303) pour 750 euros
- ✓ 65738.212 (65738.212.303) pour 3 760 euros.

Pour le Maire

L'adjoint délégué